

---

**1. IDENTIFICATION**

---

<b>Nom du produit</b>	Dioxyde de carbone (agent d'extinction d'incendie et propulseur)
<b>Autres appellations</b>	CO <sub>2</sub>
<b>Utilisation recommandée de la substance et restrictions d'utilisation</b>	
<b>Utilisations identifiées</b>	Agent d'extinction d'incendie et propulseur.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Consulter les codes applicables en matière de protection contre les incendies.
<b>Identification de la société</b>	Kidde Residential & Commercial 1016 Corporate Park Drive Mebane, NC 27302 USA
<b>Numéro d'appel de la clientèle</b>	(919) 563-5911 (919) 304-8200
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	
<b>Numéro CHEMTREC</b>	(800) 424-9300 (703) 527-3887 (international)
<b>Date de publication</b>	26 juillet 2019
<b>Date de remplacement de version antérieure</b>	1 octobre 2015

*Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA (29 CFR 1910.1200), au Règlement canadien sur les produits dangereux et au système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.*

---

**2. IDENTIFICATION DES RISQUES**

---

**Classification du risque**  
Gaz sous pression, gaz liquéfié  
Agent asphyxiant simple

**Éléments d'étiquetage**  
Symboles de risque



Mot d'avertissement : Avertissement

**Mentions d'avertissement**

Contenant sous pression pouvant exploser sous l'effet de la chaleur.  
Agent pouvant déplacer l'oxygène disponible et suffoquer (asphyxier) rapidement les personnes présentes.

**Conseils de prudence**

**Prévention**

Ne pas entrer dans un espace clos n'affichant pas une ventilation appropriée.  
Porter un équipement de protection respiratoire en cas de ventilation inadéquate.

---

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

---

### Réponse

Aucun(e)

### Entreposage

Garder le contenant hermétiquement fermé.

Protéger le contenant des rayons du soleil et l'entreposer dans un endroit bien ventilé.

### Élimination

Aucun(e)

### Autres risques

Le contact direct avec le gaz refroidi ou liquide peut provoquer le gel des tissus exposés. Éviter l'inhalation directe du gaz non dilué. Cet agent peut provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. L'inhalation à des concentrations très élevées peut produire des étourdissements, de l'essoufflement, des évanouissements ou l'asphyxie.

### Limites de concentration spécifiques

Les valeurs indiquées ci-dessous représentent les pourcentages d'ingrédients affichant une toxicité inconnue.

Toxicité aiguë par voie orale	0 %
Toxicité aiguë par voie cutanée	0 %
Toxicité aiguë par inhalation	0 %
Toxicité aiguë pour les organismes aquatiques	100 %

---

## 3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

---

### Synonymes : CO<sub>2</sub>

Ce produit est une substance.

Nom du composant	Numéro CAS	Concentration
Dioxyde de carbone	124-38-9	99,8 - 100%

---

## 4. PREMIERS SOINS

---

### Description des mesures de premiers soins nécessaires

#### Yeux

Rincer immédiatement l'œil avec une quantité abondante d'eau pendant au moins 15 minutes en tenant l'œil ouvert. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste.

#### Peau

Réchauffer doucement les zones touchées. Consulter un médecin si des engelures ou des gerçures apparaissent, ou si la rougeur persiste.

#### Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme une possible voie d'exposition.

#### Inhalation

Éloigner la personne du lieu d'exposition. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Outre les informations figurant sous les sections « Description des mesures de premiers soins nécessaires » (ci-dessus) et « Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires » (ci-dessous), aucun autre symptôme et effet n'est prévu.

---

#### 4. PREMIERS SOINS

---

**Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Avis à l'intention des médecins**

En cas d'engelure, placer la partie touchée dans l'eau tiède. S'il est impossible ou peu pratique d'obtenir de l'eau tiède, enrober doucement les parties touchées avec des couvertures. NE PAS UTILISER D'EAU CHAUDE.

---

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

**Agents extincteurs appropriés**

Le dioxyde de carbone sert d'agent d'extinction et ne présente donc aucun problème pour tenter de maîtriser un brasier. Utiliser un agent extincteur approprié en fonction des autres matières et matériaux. Refroidir les contenants et les environs en pulvérisant de l'eau puisque les contenants pourraient se fissurer ou exploser en raison de la chaleur que dégage un incendie.

**Dangers spécifiques du produit**

Les contenants peuvent exploser à la chaleur d'un incendie.

**Mesures de protection spéciales pour les pompiers**

Porter un ensemble complet de vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome en fonction des caractéristiques de l'incendie.

---

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Éloigner tout contenant fuyant jusqu'à un endroit sécuritaire. Ventiler la zone exposée. Toute fuite à l'intérieur d'un espace clos peut entraîner la suffocation en raison du déplacement de l'oxygène. Par conséquent, il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome.

**Précautions environnementales**

Aucune. L'agent est un gaz atmosphérique normal.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Aucun. Cet agent s'évapore.

---

#### 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

---

**Précautions relatives à la manutention sécuritaire**

Entreposer adéquatement les contenants et bien les fixer pour en prévenir la chute ou empêcher les chocs. Ne pas traîner, glisser ni rouler les contenants. Ne pas laisser tomber les contenants et ne pas les laisser s'entrechoquer. Ne jamais orienter une flamme ou une chaleur directe sur toute partie du contenant.

**Conditions relatives à l'entreposage sécuritaire**

Entreposer à l'écart des sources de chaleur ou d'allumage. L'aire d'entreposage doit être fraîche, sèche, bien aérée, couverte et hors de la lumière directe du soleil.

---

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

---

**Paramètres de contrôle**

Les limites d'exposition professionnelle pertinentes figurent ci-dessous, le cas échéant.

**Dioxyde de carbone**

ACGIH (VLE) : 5 000 ppm (9 000 mg/m<sup>3</sup>) (LECT) : 30 000 ppm (54 000 mg/m<sup>3</sup>)

OSHA (LEA) : 5 000 ppm (9 000 mg/m<sup>3</sup>)

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser avec une ventilation adéquate (naturelle ou mécanique), particulièrement dans un espace clos.

**Mesures de protection individuelles**

**Protection des voies respiratoires**

Aucune protection n'est normalement nécessaire. Dans les atmosphères pauvres en oxygène, utiliser un appareil respiratoire autonome puisqu'un simple appareil respiratoire d'épuration d'air n'offrira pas une protection adéquate.

**Protection de la peau**

Porter des gants.

**Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

**Protection du corps**

Porter des vêtements de travail normaux.

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

**Apparence**

État physique

Gaz liquide sous pression

Couleur

Incolore

**Odeur**

Inodore à légèrement acide

**Seuil olfactif**

Aucune donnée disponible

**pH**

Sans objet

**Densité relative**

1,522

**Intervalle/point d'ébullition (°C/F)**

-56,6 °C/-69,8 °F

**Point de fusion (°C/F)**

-78,5 °C/109,2 °F (sublimation)

**Point d'éclair (PMCC) (°C/F)**

Ininflammable

**Pression de vapeur**

838 psig à 70 °F et 1 atmosphère

**Taux d'évaporation (BuAc = 1)**

Sans objet

**Solubilité dans l'eau**

Soluble

**Densité relative (air = 1)**

Plus lourd que l'air

**COV (%)**

Sans objet

**Coefficient de partage (n-octanol/eau)**

Aucune donnée disponible

**Viscosité**

Sans objet

**Température d'auto-inflammation**

Aucune donnée disponible

**Température de décomposition**

Aucune donnée disponible

**Limite supérieure d'explosivité**

Non explosif

**Limite inférieure d'explosivité**

Non explosif

**Inflammabilité (solide, gaz)**

Ininflammable

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### Réactivité

Les contenants peuvent se rompre ou exploser en cas d'exposition à la chaleur.

### Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

### Risque de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra dans des conditions normales d'utilisation.

### Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées, contact avec des matières incompatibles.

### Matières incompatibles

Métaux en poudre (aluminium, zinc, etc.), agents d'oxydation puissants, produits alcalins.

### Produits de décomposition dangereux

Ce produit forme de l'acide carbonique au contact de l'humidité.

---

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

### Toxicité aiguë

Agent asphyxiant simple. CLmin (inhalation chez les humains) : 90 000 ppm/5 minutes.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles, exposition unique

L'exposition à des concentrations élevées de dioxyde de carbone peut provoquer des évanouissements pouvant entraîner la mort par asphyxie en réduisant la teneur en oxygène. Les symptômes peuvent inclure des étourdissements, des vertiges, de la difficulté à respirer, de la somnolence, de la nausée, de la confusion mentale et une augmentation de la pression sanguine et du rythme respiratoire.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles, expositions répétées

Aucune donnée disponible.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact direct avec le gaz refroidi ou liquide peut provoquer le gel des tissus exposés.

### Corrosion/irritation cutanée

Le contact direct avec le gaz refroidi ou liquide peut provoquer le gel des tissus exposés.

### Sensibilisation cutanée ou des voies respiratoires

Les données disponibles indiquent que ce produit ne devrait provoquer aucune sensibilisation cutanée ou des voies respiratoires.

### Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme étant cancérigène par le NTP, le CIRC et l'OSHA.

### Génotoxicité

Les données disponibles indiquent que ce produit ne devrait provoquer aucun effet mutagène.

### Toxicité pour la reproduction

Les données disponibles indiquent que ce produit ne devrait provoquer aucune toxicité pour la reproduction ou anomalie congénitale.

---

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

---

**Danger d'aspiration**

Aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

---

**12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

---

**Écotoxicité**

CL50 truite arc-en-ciel, 60 mg/l, 96 h

**Mobilité dans le sol**

Le dioxyde de carbone est naturellement présent dans l'atmosphère.

**Persistance et caractère dégradable**

Le dioxyde de carbone est naturellement présent dans l'atmosphère.

**Potentiel de bioaccumulation**

Le dioxyde de carbone est naturellement présent dans l'atmosphère.

**Autres effets nocifs**

Aucune étude pertinente.

---

**13. ÉLIMINATION**

---

**Méthodes d'élimination**

Mettre le contenant au rebut conformément aux lois et aux règlements locaux et nationaux applicables. Ne pas découper, percer ou souder le contenant, ni effectuer ces opérations à proximité de celui-ci. En cas de déversement, le contenu se dissipera dans l'atmosphère.

---

**14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**

---

Les informations de cette fiche de données de sécurité concernent un produit ou une matière spécifique plutôt que ses diverses formes ou ses différents états de confinement.

Précautions d'expédition spécifiques :

Les personnes doivent être certifiées en tant qu'expéditeurs de matières dangereuses pour tous les modes de transport.

Les extincteurs pressurisés sont considérés comme matière dangereuse par le Department of Transportation des États-Unis et Transport Canada.

**Expéditions en vrac:**

**DOT CFR 172.101 Data**

**Nom d'expédition ONU**

**Classe ONU**

**Numéro ONU**

**Groupe d'emballage ONU**

**Classification pour le transport par avion (IATA)**

**Classification pour le transport maritime (IMDG)**

Dioxyde de carbone, 2.2, UN1013

Dioxyde de carbone

(2.2) Gaz non inflammable

UN1013

Sans objet

Consulter la réglementation de l'IATA en vigueur avant toute expédition par avion.

Consulter le code IMDG en vigueur avant toute expédition par voie maritime.

---

**14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**

---

**Extincteurs:**

**DOT CFR 172.101 Data**

**Nom d'expédition ONU**

**Classe ONU**

**Numéro ONU**

**Groupe d'emballage ONU**

**Classification pour le transport par avion (IATA)**

**Classification pour le transport maritime (IMDG)**

Extincteurs, 2.2, UN1044

Extincteurs

(2.2)

UN1044

Sans objet

Consulter la réglementation de l'IATA en vigueur avant toute expédition par avion.

Consulter le code IMDG en vigueur avant toute expédition par voie maritime.

Cette section est considérée comme exacte au moment de sa préparation. Elle ne vise pas à constituer un avis ou un résumé complet au regard des lois, règles ou règlements s'appliquant aux matières dangereuses et est susceptible d'être modifiée. Les utilisateurs ont la responsabilité de confirmer la conformité avec l'ensemble des lois, règles et règlements sur les matières dangereuses, en vigueur lors de l'expédition.

---

**15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**

---

**Inventaire TSCA (États-Unis)**

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences des ingrédients répertoriés sur la liste de l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act) des États-Unis relatif aux substances chimiques.

**Listes LIS/LES (Canada)**

Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS).

**SARA Title III, section 311/312 Catégorisation :**

Gaz sous pression

**SARA Title III, section 313**

Ce produit ne contient aucun agent chimique qui figure dans la section 313 aux concentrations minimales ou au-delà.

---

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

---

**Classifications NFPA**

Santé – 1

Inflammabilité – 0

Réactivité – 0

Dangers spéciaux – Aucun

**Abréviations**

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

N° CAS : Numéro Chemical Abstracts Service.

CIRC : Centre international de la recherche sur le cancer.

CLmin : Concentration létale minimale.

S.O. : (Sans objet). Indique qu'aucun renseignement pertinent n'a été trouvé ou n'est disponible.

NTP : National Toxicology Program (programme national de toxicologie des États-Unis).

OSHA : Occupational Safety and Health Administration (service de la sécurité et de l'hygiène du travail).

LEA : Limite d'exposition admissible.

---

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

---

**Abréviations**

FDS : Fiche de données de sécurité.  
LECT : Limite d'exposition à court terme.  
VLE : Valeur limite d'exposition.

Date de révision : 26 juillet 2019  
Date de publication précédente : 1 octobre 2015  
Modifications apportées : Mises à jour des sections 1, 3, 8, 15, et 16.

**Source des renseignements et références**

Cette FDS est préparée par des experts en communication des dangers à partir de renseignements issus des documents de référence internes de la société.

**Préparé par :** EnviroNet LLC.

Les renseignements et recommandations contenus dans les présentes sont fondés sur des données jugées précises. Kidde Residential & Commercial n'assume aucune responsabilité quant au contenu et à l'exactitude des informations fournies. Il incombe à l'utilisateur de se renseigner quant au caractère opportun du produit pour un usage donné. Nous ne donnons en particulier AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, en ce qui concerne ces informations, et nous rejetons toute responsabilité liée à leur utilisation. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute utilisation ou élimination du produit est effectuée conformément avec les lois et réglementations locales, provinciales, d'État et fédérales en vigueur.